

# RAPPORT ANNUEL

# 2025





# Notre raison d'être



La santé des travailleurs est au cœur des préoccupations de Présantis. Elle passe par le prisme de la pluridisciplinarité pour être approchée de différentes manières : les actions en milieu de travail, le suivi médical, les métrologies et biométrologies, les conseils, la sensibilisation, l'accompagnement, les échanges et la réflexion globale au sein des équipes pluridisciplinaires, mais aussi avec les entreprises adhérentes, les instances représentatives du personnel et les salariés. Chacun par son regard et son expertise participe à une convergence vers la préservation de la santé et la recherche de davantage de prévention.

Notre approche débute avec la promotion de la santé et les actions de prévention primaire, réfléchies de façon à instiller dans nos entreprises adhérentes une culture de prévention.

Elle se poursuit avec la surveillance périodique de l'état de santé des salariés et des actions de terrain qui enrichissent notre connaissance des entreprises, des salariés, des ambiances de travail, des modes de management.

Puis, dès lors qu'une situation le nécessite, nous œuvrons pour préserver la santé des travailleurs, leur maintien dans l'emploi, la prévention de la désinsertion professionnelle. L'analyse de ces situations critiques individuelles nous permet de rebondir sur des actions collectives de prévention des risques professionnels et revenir ainsi à de la prévention primaire, qui reste notre priorité et notre cap.

Sans cesse remise sur le devant de la scène, la santé des travailleurs a toujours été et restera notre raison d'être. Les décisions du service, les axes de travail choisis, les embauches d'intervenants et les offres de service déployées, vont toutes dans ce sens : permettre aux travailleurs d'éviter toute altération de leur santé du fait de leur travail.





# SOMMAIRE

---

## LE SERVICE

*Pages 6 → 8*

## LES ADHERENTS

*Pages 9 → 12*

## L'ACTIVITE 2025 :

*Pages 13 → 24*

- PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ
- MAINTIEN EN EMPLOI / PDP

## ANNEXES

*Pages 26 → 25*



# Agir pour nos adhérents

Notre mission, en tant que Service de Prévention et de Santé au Travail, consiste à accompagner les entreprises adhérentes dans la prévention des risques professionnels, suivre l'état de santé de leurs salariés et agir pour leur maintien en emploi. **Cette offre se décline en trois axes :**

**1**

## **La prévention des risques professionnels**

Il s'agit d'identifier les risques professionnels et de les évaluer pour co-construire, avec les interlocuteurs de l'entreprise adhérente, un plan d'action permettant de préserver la santé des salariés tout en prenant en compte les exigences de production et de qualité.

**2**

## **Le suivi individuel de la santé des travailleurs**

Dès l'embauche, le suivi individuel permet de s'assurer que l'état de santé du salarié est compatible avec son poste de travail et que son activité professionnelle n'altère pas sa santé physique et mentale.

**3**

## **La prévention de la désinsertion professionnelle**

Lorsque l'état de santé d'un salarié entraîne des difficultés dans la tenue de son poste de travail, une cellule dédiée l'accompagne, lui et son employeur, dans la recherche de solutions pour le maintenir dans l'emploi et prévenir le risque de désinsertion professionnelle.

# Qui sommes-nous ?

## Ancrés dans notre territoire

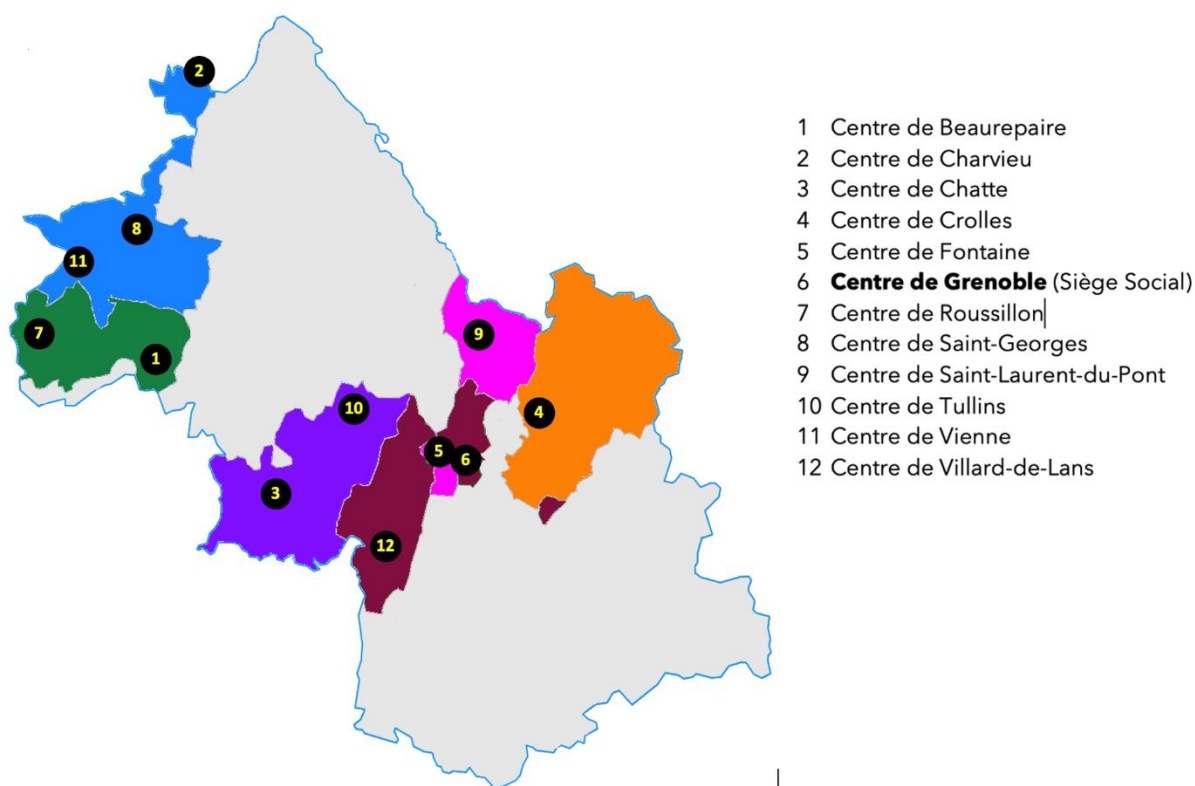
Présantis est un Service de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprises (SPSTI) de l'Isère, un département dont l'organisation économique est fortement structurée par bassins d'activité, en lien avec la géographie et l'histoire industrielle.

Le maillage territorial discontinu de Présantis, avec des centres répartis sur plusieurs bassins non contigus, s'explique par son origine : la fusion de trois services historiques de l'Isère.

Schématiquement, Présantis couvre quatre grands bassins d'activité :

- l'agglomération grenobloise - innovation et haute technologie,
- le Grésivaudan - industrie technologique et production,
- le Nord-Isère - logistique et distribution,
- les zones de montagne - tourisme et emploi saisonnier.

Présantis dispose de 12 centres de consultation fixes répartis sur 5 secteurs :



**Secteurs :** ► Grenoble (6-12), ► Fontaine (5-9), ► Haut Grésivaudan (4), ► Sud Grésivaudan (3-10), Isère Rhodanienne : ► Nord (2-8-11), ► Sud (1-7)

Si certains centres de visite ont été fermés ces dernières années (Pontcharra, Saint-Egrève), une attention est portée sur la proximité de nos centres avec nos entreprises adhérentes. A ce jour, le temps maximal de trajet pour qu'un salarié se rende à son centre de visite le plus proche est de 35 minutes.



## Nos équipes

En 2025, Présantis a employé **164 collaborateurs pour 148,07 ETP** (équivalents temps plein) :

- 36 médecins du travail et médecins collaborateurs (27,28 ETP),
- 31 infirmiers de santé au travail (28,11 ETP),
- 26 préventeurs généralistes ou spécialistes (assistantes, techniciens, ingénieurs en prévention des risques professionnels, toxicologue, ergonomes, psychologues du travail, chargés de maintien en emploi, etc.) (24,89 ETP),
- 47 assistantes médicales (43,79 ETP),
- 18 personnels administratifs (18 ETP) et 6 managers (6 ETP)

Présantis a accueilli en 2025 trois internes en médecine et santé au travail, ayant effectué au sein du Service des stages de six mois renouvelables, dont deux dans le cadre d'un doctorat junior, correspondant à la dernière étape du cursus de formation des médecins du travail.

Dans le contexte post-fusion engagé en 2024, il a été nécessaire de structurer et de consolider les fonctions support, fragilisées par plusieurs départs. Ce travail de réorganisation a été mené au cours de l'année 2025.

Parallèlement, une attention particulière demeure portée à la démographie des équipes pluridisciplinaires du pôle clinique. La population des médecins du travail reste en effet majoritairement âgée de plus de 56 ans, plusieurs praticiens ayant plus de 70 ans. Les temps partiels sont nombreux et plusieurs médecins exercent dans le cadre d'un cumul emploi-retraite. Dans ce contexte, Présantis veille à saisir les opportunités de recrutement qui se présentent. Ainsi, deux médecins du travail précédemment accueillis au sein de notre Service en tant qu'internes se sont vu proposer un poste à l'issue de leur formation, en fin d'année 2025.

À fin 2025, un centre demeure toutefois en difficulté : Charvieu-Chavagneux, qui ne dispose plus de médecin du travail sur site. Le médecin affecté à ce centre, en arrêt maladie depuis septembre 2024, n'a pu être remplacé que ponctuellement par des médecins du travail de Présantis ayant accepté une charge d'activité supplémentaire. L'équipe pluridisciplinaire reste néanmoins mobilisée et pleinement opérationnelle pour assurer la continuité de l'activité, avec la présence d'une assistante médicale, d'infirmières et d'un préventeur.

Pour le reste des équipes, l'année 2025 a principalement été marquée par une phase de stabilisation, sans recrutements majeurs en dehors des remplacements liés aux départs ou aux arrêts maladie.



## Qui sont nos adhérents ?

En 2025, Présantis a suivi **123 344 travailleurs appartenant à 8 884 établissements** essentiellement privés ( $\approx 98\%$ ). Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, la majorité des entreprises suivies (74,2 %) ont moins de 11 salariés et représentent moins des 20 % des effectifs suivis.

### Tissu économique

En 2025, Présantis a assuré le suivi de 123 344 travailleurs répartis dans 8 884 établissements, très majoritairement privés ( $\approx 98\%$ ), le secteur public ne regroupant que 2 % des établissements suivis.

| Taille                   | Établissements | Travailleurs    |
|--------------------------|----------------|-----------------|
| Moins de 11 travailleurs | 6 559 (74,2 %) | 23 941 (19,4 %) |
| De 11 à 49 travailleurs  | 1 843 (20,8 %) | 41 105 (33,3 %) |
| De 50 à 249 travailleurs | 438 (5,0 %)    | 40 286 (32,7 %) |
| Plus de 250 travailleurs | 44 (0,5 %)     | 18 012 (14,6 %) |
| Total                    | 8 884          | 123 344         |

*Tableau 1 : Répartition du nombre d'établissements et du nombre de travailleurs en fonction de la taille des établissements.*

Le tableau 1 met en évidence un tissu économique fortement atomisé : **74,2 % des entreprises suivies comptent moins de 11 travailleurs**, tout en ne regroupant moins de 20 % des effectifs, traduisant une concentration des salariés dans les structures de plus grande taille.

Cette répartition souligne la prédominance des très petites entreprises dans le tissu économique suivi, tout en mettant en évidence une **concentration des effectifs dans un nombre plus restreint de structures de taille moyenne ou importante, ce qui constitue un enjeu organisationnel majeur pour le suivi en santé au travail.**

### Les évolutions au cours de l'année

En 2025, le nombre d'entreprises suivies a légèrement baissé ( $\approx 2\%$ ) par rapport à 2024. Les 801 nouveaux adhérents ont compensé partiellement les 955 radiations, principalement liées à l'absence de salariés ( $\approx 1/3$ ), la liquidation ( $\approx 1/5$ ) ou la cessation d'activité ( $\approx 1/5$ ).

Le nombre de travailleurs suivis est pratiquement identiques à celui de 2024 (augmentation de 0,4 %) mais le taux de renouvellement est important : 16,1 %, soit 19 756 nouveaux travailleurs inscrits dans le service.

## Les secteurs d'activité les plus représentés de nos adhérents et de leurs salariés

### Les activités de nos 8 884 adhérents

1. Activités des agences de travail temporaire
2. Restauration traditionnelle
3. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
4. Ingénierie, études techniques
5. Coiffure
6. Associations
7. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
8. Activités juridiques
9. Boulangerie et boulangerie - pâtisserie
10. Restauration de type rapide

### Les 123 344 salariés suivis travaillent dans :

1. Activités des agences de travail temporaire
2. Administration publique générale
3. Ingénierie, études techniques
4. Supermarchés
5. Nettoyage courant des bâtiments
6. Aide à domicile
7. Fabrication de composants électroniques
8. Conseil en systèmes et logiciels informatiques
9. Hypermarchés
10. Hébergement médicalisé pour personnes âgées

Les secteurs les plus représentés sont ceux du travail temporaire, de la restauration, de l'entretien automobile, de l'ingénierie ou encore des services aux entreprises, témoignant du dynamisme et de l'hétérogénéité du tissu économique isérois.

Du côté des salariés, les secteurs les plus suivis relèvent notamment du travail temporaire, de l'administration publique, de l'ingénierie, de la grande distribution, du nettoyage, de l'aide à domicile et du secteur médico-social.

## Les spécificités des salariés suivis

### Quel type de suivi ?

Rappelons que la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative à la modernisation de la médecine du travail a introduit de nouvelles modalités de suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

Chaque employeur déclare l'exposition de ses salariés à des risques professionnels, ce qui va conditionner le type de suivi dont le salarié va bénéficier :

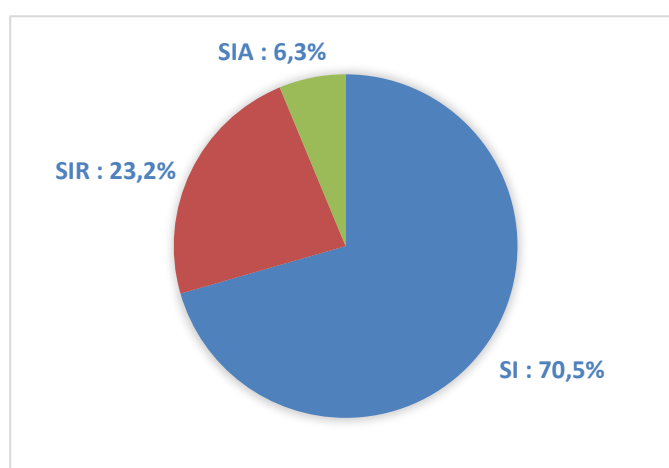
- Suivi individuel dit « simple » : SI
- Suivi individuel renforcé : SIR
- Suivi individuel adapté : SIA

Pour chacun de ces suivis, une périodicité maximale a été fixée entre deux visites : 5 ans maximum pour les salariés SI, 2 ans pour les salariés SIR, 3 ans pour les salariés SIA. De même, le professionnel de santé (médecin du travail ou infirmier de santé au travail) a été précisé.

Si cette évolution réglementaire a complexifié la compréhension générale de l'organisation du suivi en santé au travail pour les employeurs comme pour les salariés, l'objectif est bien d'aller vers un suivi individualisé, quasi personnalisé, de chaque travailleur au regard de ses spécificités et de son exposition à des risques professionnels.

### Parmi la population de travailleurs suivis par Présantis

Comme l'illustre la figure 1 ci-dessous, moins d'un quart des travailleurs inscrits dans le service relève d'un suivi individuel renforcé, tandis que plus des deux tiers bénéficient d'un suivi individuel simple. Cette répartition est proche des statistiques nationales de Présanse : 73 % SI, 21 % SIR, 6 % SIA selon son enquête chiffres-clés 2024-2025.



*Figure 1 : Répartition des travailleurs en fonction de leur suivi. SI : suivi individuel simple, SIR : suivi individuel renforcé, SIA : suivi individuel adapté.*

Parmi les travailleurs classés en SIR, environ 1 % des travailleurs bénéficie d'une surveillance du fait d'une exposition aux rayonnements ionisants (catégorie A : 236, catégorie B : 938, : Installations Nucléaires de Base : 49). Présantis bénéficie à ce titre d'un agrément spécifique.

### Statut des travailleurs suivis

La répartition par sexe des travailleurs suivis apparaît globalement équilibrée, avec toutefois une légère prédominance masculine (54,3 %).

Les salariés du **secteur privé**, très largement majoritaires, représentent 99,5 % de l'effectif suivi. La grande majorité d'entre eux (105 245 soit 90,1%) sont employés en CDI ou en CDD classique. Toutefois, certains salariés relevant du secteur privé bénéficient de CDI ou CDD particuliers :

- Travailleurs saisonniers (1 000 soit 0,9 %),
- Contrats de professionnalisation ou qualification (494 soit 0,4 %)

Certains salariés du secteur privé ont des statuts spécifiques :

- Apprentissage (5 558 soit 5,2 %),
- Intérim (4 495 soit 4,8 %)



Le nombre de salariés suivis en intérim a fortement diminué par rapport à l'année 2024 en raison d'une part, de l'arrêt du suivi des intérimaires du BTP, d'autre part des difficultés économiques locales.

Les salariés indépendants n'ont pas d'obligation d'adhérer à un Service de Prévention et de Santé au Travail. Toutefois, ils ont la possibilité de le faire depuis la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, visant à renforcer la prévention en santé au travail. Ils souscrivent alors à une offre dite spécifique. De la même manière que les salariés indépendants, les dirigeants non-salariés ont la possibilité de demander à bénéficier du même suivi que leurs salariés, mais ce n'est pas une obligation. Ces offres demeurent insuffisamment visibles, comme en témoigne le faible nombre d'adhésions enregistrées à ce jour (5 bénéficiaires).

Enfin 5,3% des travailleurs suivi par Présantis (6 547 agents) appartiennent au **secteur public**, couvrant les trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale).

### **15 %. C'est le taux de récupération INSI**

L'Identifiant National de Santé Intégré - INSI - est une donnée en lien avec une exigence qualité allant de pair avec la sécurisation des données de santé et l'identitovigilance que Présantis a mis en place comme tous les autres Services de Prévention et de Santé au Travail. L'INSI, donnée se rapprochant du numéro de sécurité sociale, doit être enregistré puis vérifié de façon à sécuriser nos bases, mais aussi permettre à l'avenir l'interopérabilité entre SPSTI, voire entre le DMST, dossier médical de santé au travail, et le DMP, dossier médical partagé. Ce chiffre devrait progressivement augmenter pour viser les 100 %.

# PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

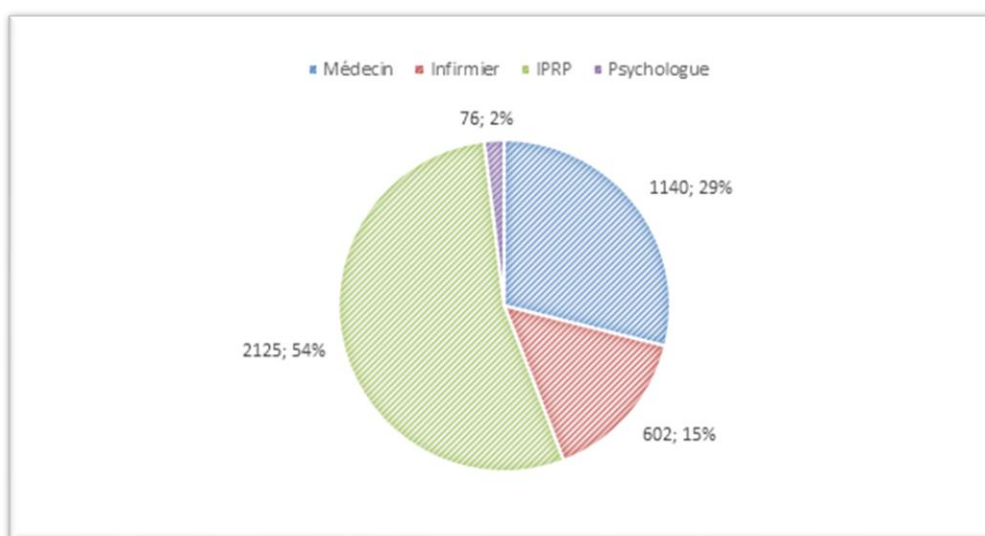
## Nos actions en milieu de travail

3 943 AMT – actions en milieu de travail – ont été réalisées, et notamment :

- ✓ 1 091 études de poste
- ✓ 1 032 créations ou mises à jour de fiches d'entreprise
- ✓ 133 animations de campagnes d'information et de sensibilisation
- ✓ 181 réunions de CSE
- ✓ 139 actions sur le risque chimique
- ✓ 76 actions de psychologie du travail

## Répartition par type de professionnels

La prévention des risques professionnels est une activité partagée par les membres des équipes pluridisciplinaires (figure 2). Chacun, en fonction des compétences qui lui sont propres et du temps dédié, contribue à l'accompagnement des employeurs et des salariés sur ces thématiques essentielles à la santé et la sécurité au travail.



*Figure 2 : Répartition des actions en milieu de travail par type de professionnel (IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)*

**En 2025, les équipes de Présantis ont accompagné 1 926 adhérents** différents, soit environ **22%** de l'ensemble de nos adhérents.

Il est à noter dans les données présentées dans ce rapport, une orientation de nos actions de prévention en faveur des petites et très petites entreprises (< 50 salariés).

En effet, ces structures bénéficient plus rarement d'une structuration adaptée pour ces missions de prévention. Il s'agit donc d'un vrai enjeu d'accompagnement pour Présantis.

## Animation de campagnes d'information et de sensibilisation

Comme les années précédentes, notre mission d'information et de sensibilisation a été portée haut par les équipes de Présantis. Elle nous permet d'accompagner les employeurs et leurs équipes sur des thématiques variées, mais surtout ciblées sur les problématiques majeures de la prévention.



Nous proposons deux axes d'intervention pour nous adapter au mieux aux besoins du terrain :

- Des thématiques développées en **format inter-entreprises**, les « Rendez-vous de la Prévention ». Ces moments d'échanges, dans nos locaux et sur invitation, permettent de présenter les thématiques d'importance et d'accompagner les employeurs dans les démarches présentées.

Chaque année, certains sujets sont reconduits car essentiels et majeurs (tels l'accompagnement à la réalisation du DUERP) ; d'autres sont développés pour enrichir notre offre.

Le nombre de dates proposées en 2025 est en augmentation mais il est à noter une diminution de la réalisation de ces RDV, en lien avec un problème technique lié à la communication sur ces événements et une moindre participation ayant conduit à l'annulation de certaines dates.

- Des thématiques réalisées en **intra-entreprises**, pour s'adapter aux problématiques propres à chaque adhérent, en déployant des moments d'échanges et de sensibilisation auprès de leurs salariés.

En 2025, 133 actions réalisées, au bénéfice de 270 adhérents :

| Type d'action en milieu de travail                       | Nombre |
|----------------------------------------------------------|--------|
| INFO - RDV de la prévention                              | 43     |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « Addiction »       | 6      |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « Autres »          | 19     |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « Ergonomie »       | 26     |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « Risque chimique » | 6      |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « Risque physique » | 10     |
| INFO - Sensibilisation en entreprise « RPS »             | 20     |
| INFO - Webinaire PRESANSE                                | 3      |
| Total                                                    | 133    |

## Participation aux CSE/ CSSCT des entreprises adhérentes

Les équipes de Présantis ont participé à **181** réunions des Comités Sociaux et Economiques, ou de leur Commission en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSE / CSSCT).

Cela représente une présence dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP) de **97** adhérents (représentant 12 963 salariés).

Nous nous confrontons cependant à une difficulté majeure qui freine notre participation à ces instances : l'information trop tardive de la tenue de ces réunions et la difficulté de modifier les plannings des équipes dans un délai court.

## Analyses et études de poste

**678** adhérents ont bénéficié de nos conseils portant sur l'étude des conditions de travail.

La majorité de nos actions porte sur l'analyse de problématiques individuelles (**1 023** interventions, soit **94 %** de nos actions sur cette thématique).

Une part importante de cette activité porte sur la réalisation d'études de poste dans un contexte d'inaptitude, à hauteur de **428** études, soit **39 %**.

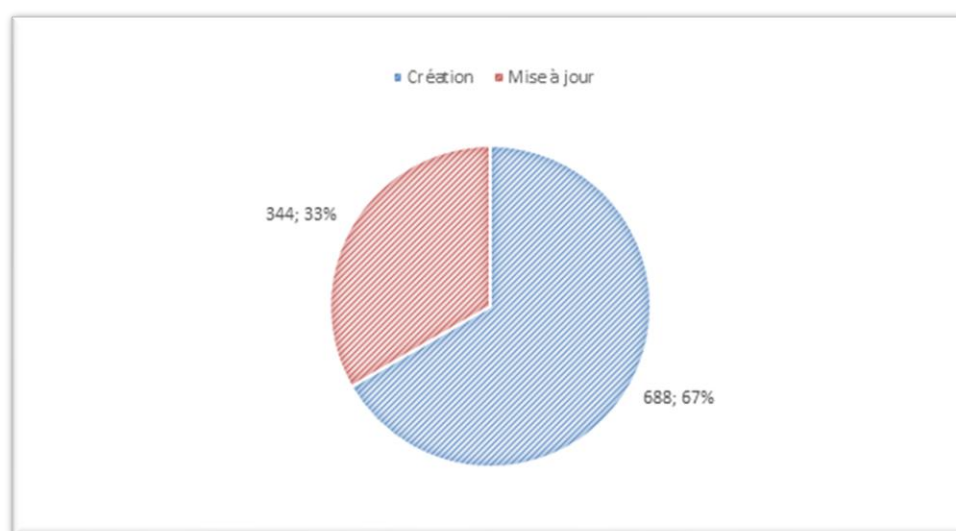
En complément, **68** accompagnements sont réalisés dans un contexte collectif, visant à l'amélioration générale des conditions de travail pour l'adhérent.

## Fiches d'entreprise

Véritable levier d'accompagnement de nos adhérents, la fiche d'entreprise revêt un caractère particulier pour l'activité des équipes de Présantis, qui ne prenaient jusqu'ici pas toujours le temps de les rédiger.

Formalisée, la fiche d'entreprise constitue un axe majeur de l'activité de nos équipes puisqu'elle permet, par la visite des locaux de travail et l'échange avec les employeurs, de repérer les risques professionnels et de les en informer, mais aussi d'orienter et de conseiller ces derniers sur les axes de prévention à développer.

En 2025, nous avons priorisé ces actions, notamment au bénéfice des nouveaux adhérents, majoritairement des TPE. C'est l'occasion de réaliser un « diagnostic » précoce en leur donnant les bonnes informations et outils pour structurer leur démarche de prévention des risques professionnels (document unique, vérification générales périodiques, formations, ...).



*Figure 3 : Distinction entre les créations et les mises à jour des fiches d'entreprise*

**31,5 %** de nos adhérents sont couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans et ont donc bénéficié d'un accompagnement adapté et récent. Cela représente **59 363** salariés employés dans ces entreprises, soit **48 %** de l'effectif suivi qui bénéficie d'un appui en termes de prévention délivré à l'occasion de ces actions. <sup>1</sup>

## Documents uniques

**397** adhérents nous ont transmis leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), soit **4,5 %** d'entre eux. <sup>2</sup>

Depuis 2025, nous avons choisi de mettre l'accent sur ce document qui constitue le support premier de l'évaluation des risques professionnels. Ces adhérents ont donc tous bénéficié d'une analyse de leur Document Unique, permettant à nos équipes non pas de le corriger ou de le valider, mais de les conseiller sur la forme ou le contenu en en faisant une lecture de première intention pour les guider dans cette démarche. Une initiative notable et singulière de Présantis !

<sup>1</sup> Le détail des créations et mises à jour de fiches d'entreprise, y compris selon l'effectif des entreprises se trouve en annexe 1.

<sup>2</sup> Les chiffres détaillés concernant les DUERP de nos adhérents se trouvent en annexe 2.



## Actions de prévention primaire

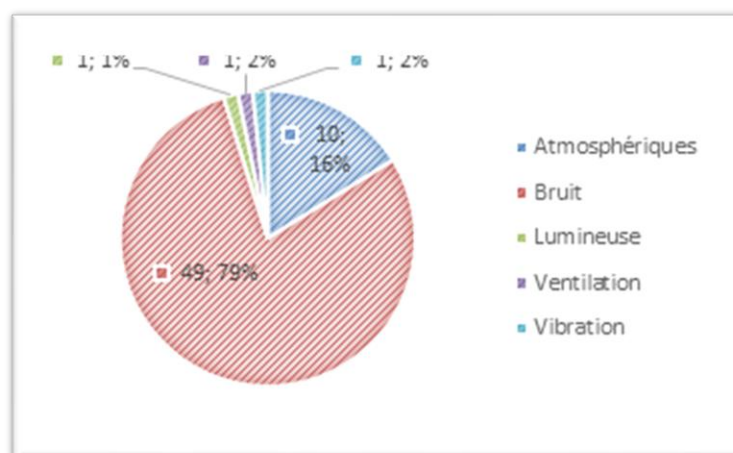
**1 637** de nos adhérents, soit **18 %**, ont bénéficié ces 4 dernières années d'au moins une action de prévention primaire. Cela représente 55 146 salariés.<sup>3</sup>

Ces actions, qui peuvent prendre différentes formes (sensibilisation à un risque, conseil sur la mise en place d'équipements de protection, métrologie, analyse et conseil sur un collectif de travail...), sont structurantes pour nos adhérents car elles permettent de les orienter sur des axes de prévention, en amont de la survenue de problématiques.

## Métrologie

Nos actions de métrologie, réalisées uniquement dans un objectif de prévention, permettent d'objectiver et de documenter certaines expositions professionnelles. **51** adhérents ont profité de cet accompagnement, par la réalisation de **62** actions (répartition ci-contre).

Les demandes portent essentiellement sur la thématique du bruit et de l'exposition à des polluants atmosphériques (gaz/vapeurs/particules). Toutefois nos équipes sont formées et outillées pour intervenir sur des sujets plus étendus.



*Figure 4 : Les différents types de métrologies réalisés en 2025*

## Ergonomie

Les ergonomes de Présantis ont concouru à la réalisation de **219** actions pour **172** adhérents, principalement ciblées sur des problématiques individuelles (114 études de postes individuelles, dans un contexte d'inaptitude ou non). Ils sont aussi intervenus pour des problématiques plus globales dans 105 situations (sensibilisation en inter ou en intra, aide à la conception de poste/process, étude collective, conseil).

## Psychologie du travail

108 adhérents ont bénéficié d'actions en milieu de travail (AMT) réalisées par nos psychologues du travail, détaillées dans le tableau qui suit.

<sup>3</sup> Répartition selon l'effectif en annexe 3



| Type d'AMT                                                                       | Nombre d'AMT |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| AFP <sup>4</sup> - Agressions externes                                           | 2            |
| CONSEIL - Organisationnel                                                        | 9            |
| CONSEIL - Situationnel (gestion de crise...) & Debriefings suite évènement grave | 19           |
| CONSEIL - Technique                                                              | 6            |
| EVALUATION - Risques Psycho Sociaux                                              | 12           |
| INFO - RDV de la Prévention                                                      | 8            |
| INFO - Sensibilisation en Entreprise "Addiction"                                 | 2            |
| INFO - Sensibilisation en Entreprise "RPS"                                       | 15           |
| REUNION - Participation à un rendez-vous de liaison                              | 1            |
| REUNION - Réunion CSE / CSSCT                                                    | 1            |
| REUNION - Réunion hors CSE                                                       | 1            |
| Total                                                                            | 76           |

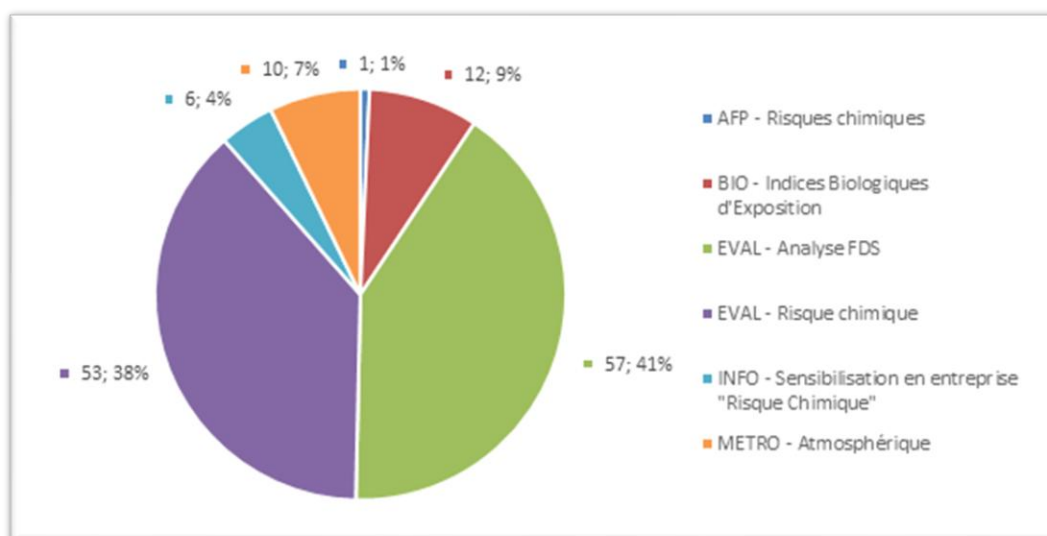
## Risque chimique

Notre accompagnement vis-à-vis de la problématique du risque chimique a touché 116 adhérents pour 139 actions en milieu de travail. Elle a été renforcée en 2025 par la mise en place de deux nouvelles actions :

- Une démarche d'analyse systématique (selon critères) des fiches de données de sécurité (FDS) envoyées par nos adhérents a été construite avec l'objectif de recueillir des informations nous permettant de les informer des différents dangers des produits chimiques utilisés.

Cette action a renforcé notre présence sur cette thématique en apportant des conseils utiles sur un sujet perçu comme complexe par les adhérents, améliorant ainsi le suivi et la traçabilité des expositions des salariés.

- Une action visant à exploiter les listes de salariés potentiellement exposés à des agents Cancérogènes-Mutagènes-Reprotoxiques a été mise en place. Envoyées par les adhérents, ces listes permettent aux équipes de Présantis de tracer les expositions et d'être force de proposition pour engager les actions qui s'imposeraient.



**Figure 5 :** Les différents types d'actions sur le risque chimique réalisés en 2025

<sup>4</sup> AFP : action de formation et de prévention, à destination des salariés saisonniers

## Actions de prévention collectives (intra et inter-entreprises)

### Nombre de rdv de la prévention programmés :

| Thématiques                                                                                         | Centre principal | Centre annexe | Webinaire |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|-----------|
| Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels                                          | 9                | 6             |           |
| Accompagner un collaborateur qui éprouve des difficultés professionnelles liées à son état de santé | 4                | 2             |           |
| Les conduites addictives au travail                                                                 | 4                | 3             |           |
| L'Offre de service de PRÉSANTIS                                                                     | 4                | 2             | 1         |
| Analyse des accidents de travail                                                                    | 3                | 0             | 1         |
| Facteurs Psycho-Sociaux de risques professionnels - module 2                                        | 1                | 1             |           |
| Agressions, violences internes, harcèlement                                                         | 2                | 0             |           |
| Cancer et travail : De la prévention à l'accompagnement                                             | 2                | 0             |           |
| Comment agir contre le bruit ?                                                                      | 2                | 0             |           |
| Engins de levage - Sécurité et réglementation                                                       | 2                | 0             |           |
| Facteurs Psycho-Sociaux de risques professionnels - module 1                                        | 2                | 1             |           |
| La sécurité routière au travail                                                                     | 2                | 0             |           |
| Promouvoir l'activité physique et limiter la sédentarité                                            | 2                | 0             |           |
| Sommeil, alimentation et horaires de travail atypiques                                              | 2                |               |           |
| TMS au travail : des solutions concrètes pour agir                                                  | 2                | 2             |           |
| ENQUETE SOUS PRESSION : Sensibilisation à la prévention des TMS                                     | 1                | 1             |           |
| Epuisement Professionnel                                                                            |                  | 1             |           |
| Le risque chimique : l'identifier, l'évaluer, le prévenir                                           | 1                | 1             | 1         |
| Le radon : Suis-je concerné ? Comment agir ?                                                        | 0                | 1             | 1         |

Remarque : 25 rendez-vous programmés ont été annulés (faute de participants principalement).

### Participation des adhérents aux rdv de la prévention :

201 salariés reçus en 2025 (contre 308 en 2024)

116 entreprises différentes (contre 156 en 2024)

### Les webinaires Présanse et nombre de participants :

| Thématiques des webinaires                          | Nb de participants |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| Apprendre à parler de santé mentale                 | 23                 |
| Gestion des événements graves                       | 3                  |
| Comment accompagner les salariés en difficulté      | 1                  |
| Mettre à jour la liste des salariés exposés aux CMR | 7                  |



# SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ

## Activité de suivi réalisée

Le suivi de l'état de santé des travailleurs est assuré conformément aux dispositions du Code du travail, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire associant médecins du travail, infirmiers de santé au travail et intervenants en prévention des risques professionnels.

Les modalités de suivi sont adaptées :

- aux risques professionnels identifiés,
- à l'âge et à l'état de santé des travailleurs,
- aux situations individuelles (travailleurs vulnérables, handicap, etc.).

En 2025, les médecins et infirmiers de Présantis ont réalisé **50 283** visites de salariés, dont 427 en téléconsultation.

Au regard d'un effectif suivi de 123 344 salariés, le taux de couverture du suivi individuel est estimé à environ **41 %**.

## Répartition des visites par type

Les 50 283 visites réalisées se répartissent comme suit :

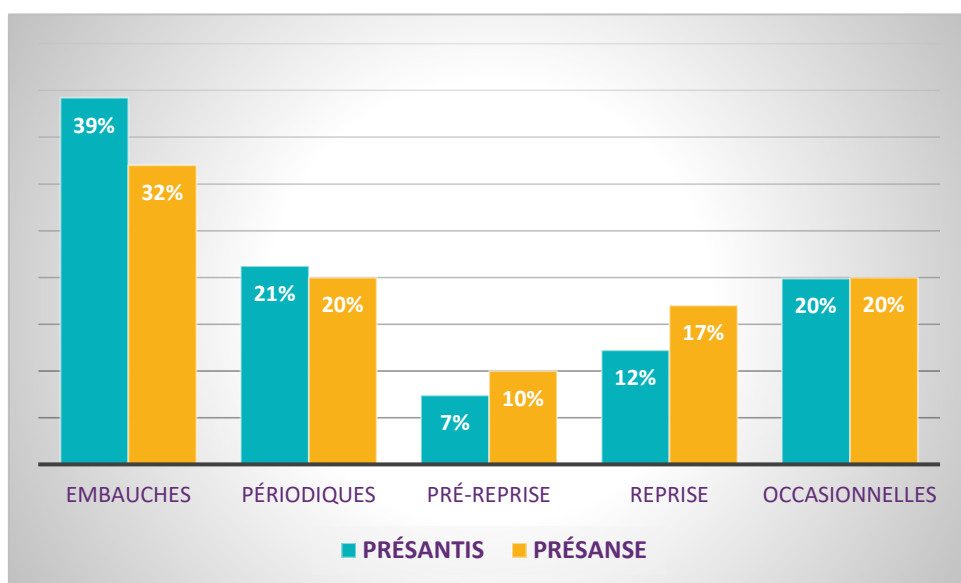
|                            |        |          |
|----------------------------|--------|----------|
| • Visites d'embauche :     | 19 720 | (39,2 %) |
| • Visites périodiques :    | 10 675 | (21, 2%) |
| • Visites de reprise :     | 3 729  | (7,4 %)  |
| • Visites de pré-reprise : | 6 145  | (12,2 %) |
| • Visites à la demande :   | 10 014 | (19,9 %) |

Cette répartition reflète les priorités stratégiques du service, qui concilie le suivi réglementaire, la prévention et le maintien en emploi :

- La proportion importante de visites d'embauche (à titre de comparaison, les données nationales de Présanse indiquent un taux d'embauche de 32 %) traduit le suivi rigoureux des nouvelles recrues, conformément aux obligations légales et aux procédures internes. Cette affirmation est confirmée par la proportion très importante des salariés entrants dans l'année vus en visite initiale ; **93 %** pour les SIR et **71 %** pour les SI /SIA.
- Les visites de reprise et de pré-reprise montrent l'engagement du service dans la prévention de la désinsertion professionnelle et la sécurisation du retour au travail.
- Le nombre de visites à la demande illustre la capacité du service à répondre rapidement à des situations individuelles complexes, sans compromettre la qualité globale du suivi.

Le volume des visites périodiques, apparaît proportionnellement moindre, ce qui pourrait traduire une priorisation de l'activité vers les entrées dans l'emploi et les situations nécessitant un suivi rapproché. Cependant, au regard de la proportion importante de salariés vus en consultation en 2025 (taux de couverture du suivi individuel d'environ 41 %), il est probable qu'une part non négligeable de visites périodiques, réalisées concomitamment à des visites occasionnelles ou de reprise, n'ait pas été individualisée ni comptabilisée en tant que telle, en raison des contraintes inhérentes au logiciel métier. De plus, comme l'illustre la figure 6 ci-

après, ces résultats demeurent globalement cohérents avec les statistiques nationales relatives à la répartition des visites recueillies par Présanse.



*Figure 6 : Répartition en 2025 des différents types de visites médicales et infirmières (en % de l'activité totale). Comparaison entre les données du service (Présantis) et les statistiques nationales des SPSTI issues de Présanse.*

## Répartition des visites entre médecins et infirmiers

La majorité des visites réalisées dans le service a été assurée par les médecins (environ **59 %**), les infirmiers représentant pour leur part environ **41 %** de l'activité.

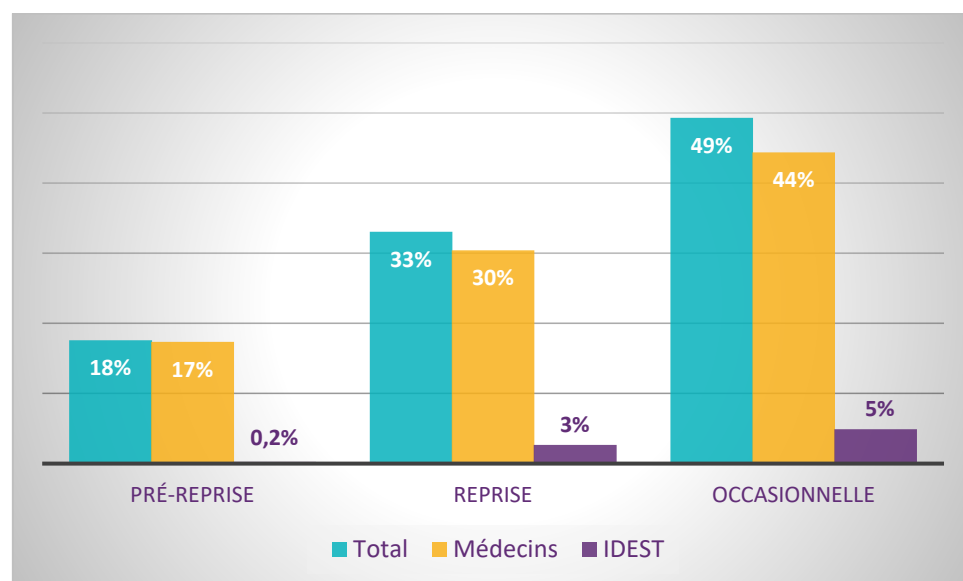
Trois facteurs peuvent expliquer, au moins en partie ces différences :

1. un taux d'absentéisme plus élevé observé lors des visites programmées avec les infirmiers,
2. un nombre moyen de créneaux de consultation par vacation inférieur à celui des médecins,
3. un absentéisme d'origine médicale particulièrement élevé cette année.

On observe un taux d'absentéisme plus élevé lors des visites programmées avec les infirmiers. Toutefois, infirmiers et médecins n'interviennent pas sur les mêmes types de visites. Ainsi, cet écart pourrait s'expliquer davantage par la nature des visites que par le professionnel qui les réalise : les visites de reprise présentent un caractère obligatoire, tandis que les visites de préreprise ou à la demande du salarié reposent davantage sur une démarche volontaire. Pour les mêmes raisons, ces dernières font l'objet d'un nombre plus important d'annulations par les salariés et les employeurs, ce qui génère des difficultés à reprogrammer et à optimiser les créneaux après désistement.

Le nombre moyen de créneaux de consultation par vacation est inférieur à celui des médecins pour deux raisons principales. D'une part, les infirmiers en cours de formation réalisent un nombre de consultations plus limité que les infirmiers de santé au travail expérimentés. D'autre part, en lien avec la fusion encore récente, une hétérogénéité des organisations persiste au sein du service : certains infirmiers assurent eux-mêmes l'accueil et les examens complémentaires des salariés, ce qui réduit le temps disponible pour les consultations.

La figure 7 montre la répartition relative des visites non systématiques, i.e. de pré-reprise, de reprise et occasionnelle réalisées en 2025. Malgré l'ouverture de ces visites par délégations aux infirmiers, la quasi-totalité est réalisée par les médecins. Les visites de reprises réalisées par les infirmiers sont constituées uniquement de visite de reprise après maternité. Cette répartition doit être un point de vigilance, car cela prouve que les délégations de visites aux infirmiers ne sont pas effectives, or elles sont un levier pour améliorer le suivi des salariés.



*Figure 7 : Répartition relative des visites non systématiques réalisées en 2025 en fonction du réalisateur.*

## Suivi des salariés intérimaires

Les salariés intérimaires constituent une population particulièrement vulnérable, dont le suivi représente un enjeu prioritaire pour le service. Toutefois, ce suivi se heurte à des limites structurelles, liées notamment à l'imprécision récurrente des déclarations d'exposition et au caractère souvent insuffisamment détaillé des descriptions de postes transmises par les entreprises de travail temporaire. Dans ce contexte, la qualité et la pertinence de l'évaluation des risques professionnels peuvent être altérées, ce qui constitue un point de vigilance identifié pour le service.

Afin de limiter ces difficultés, des actions d'amélioration sont prévues en 2026, notamment en matière de **sensibilisation des entreprises de travail temporaire à la qualité des informations transmises, de renforcement du recueil des données d'exposition lors des visites.**

En 2025, **4 495** visites de salariés intérimaires ont été réalisées. La répartition entre les différentes catégories de suivi apparaît équilibrée avec **2228** visites en SIR et **2 267** en SI/SIA. La majorité de ces visites (environ **70%**) a été réalisée par un médecin.

## Les avis délivrés

À l'issue d'une consultation, le salarié en position de travail se voit remettre, par le médecin, un avis sous la forme d'un certificat d'aptitude, d'une attestation de visite, ou, le cas échéant, d'un certificat d'inaptitude. Certaines consultations, comme les visites de pré-reprise et les visites confidentielles à la demande du salarié, ne donnent pas lieu à l'émission d'un avis.

Ces avis peuvent être accompagnés de préconisations ou d'aménagements de poste visant à sécuriser ou adapter l'activité du salarié.

Les infirmiers, quant à eux, délivrent uniquement des attestations de visite, sans émission de préconisations ou d'aménagements de poste.

En 2025, les médecins du travail ont réalisé 29 428 consultations médicales, dont environ 70 % ont donné lieu à un avis, soit 20 626 avis :

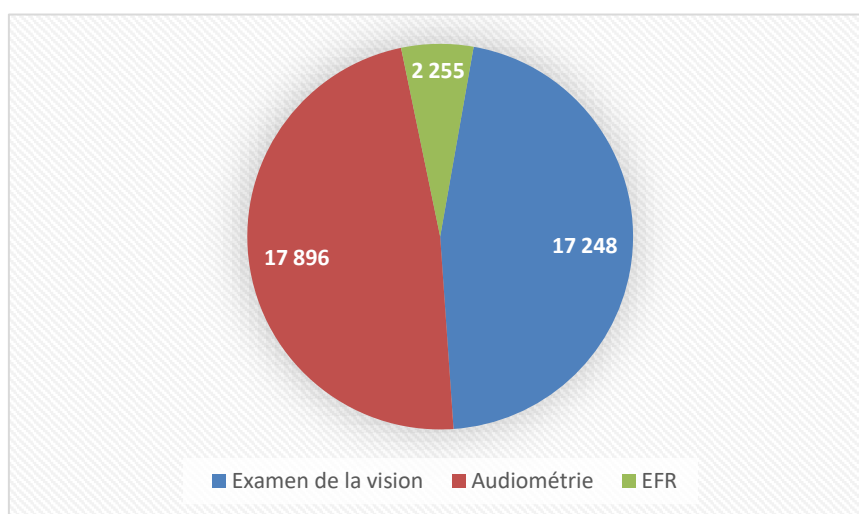
- **Préconisations ou aménagements de poste** : 8 359 avis ( $\approx 40\%$ ), traduisant un rôle actif des médecins dans l'adaptation des postes au regard des situations individuelles
- **Constat d'inaptitude** : 909 avis ( $\approx 3\%$ ), correspondant à 1,8 % de l'ensemble des consultations. Ce chiffre est en ligne avec les statistiques nationales de la Direction générale du travail - DGT (1,6 %), confirmant la cohérence du suivi du service avec les tendances observées au niveau national.

En 2025, les infirmiers ont réalisé seulement 0,2 % des visites de pré-reprise du service. Elles ont donc émis une attestation de visite pour la quasi-totalité des **20 855** consultations qu'elles ont assurées.

## Les examens complémentaires

En 2025, le service a prescrit **50 631 examens**, principalement dans le cadre des visites systématiques (initiales ou périodiques), ce qui correspond à environ la prescription de **1,7 examen par visite systématique**.

Parmi ces examens **23 096** ont été réalisés **en interne**, essentiellement des examens de la **vue** et de l'**audition** (figure 3). Cette concentration sur les examens sensoriels reflète la capacité du service à assurer en interne les contrôles prioritaires pour la santé des salariés.



*Figure 8 : Nombre des examens paracliniques réalisés en interne lors des consultations en 2025. EFR : Exploration Fonctionnelle Respiratoire.*

De plus, **27 535** examens ont été prescrits **en externe**, avec un taux d'**observance** élevé ( $\approx 83\%$ ) : seuls 4 609 examens n'ont pas été réalisés. Ce niveau d'adhésion témoigne de la confiance des salariés suivis dans les professionnels de santé du service.



# MAINTIEN EN EMPLOI / PDP

## Les avis délivrés

Sur les **50 283** visites réalisées, **8 359** ont conduit à la délivrance d'un aménagement de poste. Soit environ **16,5 % de nos visites**.

Ces aménagements, proposés à l'issue des visites, visent à garantir des conditions de travail adaptées aux besoins spécifiques des salariés.

Sur les **50283** visites réalisées, **1,8% seulement ont abouti à une décision d'inaptitude**. Ce faible pourcentage traduit la capacité à accompagner la plupart des situations par des mesures adaptées en amont, tout en soulignant l'importance de poursuivre les actions de prévention afin de limiter les situations menant à l'inaptitude.

## Les rendez-vous de liaison

Au cours de l'année, notre SPST **a participé à 22 rendez-vous de liaison**, contribuant activement au suivi des salariés en arrêt de travail et à la préparation de leur retour dans l'emploi.

## La cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Au cours de l'année, **911 salariés** ont été accompagnés par la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle, pour un total de **1384 rendez-vous effectivement honorés**.

Ces chiffres témoignent d'**une forte sollicitation du dispositif** et d'**un engagement constant en faveur du maintien dans l'emploi**, en particulier pour les salariés confrontés à des problématiques de santé ou des fragilités professionnelles.

La cellule PDP intervient dans des situations souvent complexes, nécessitant :

- **Un suivi personnalisé** afin d'évaluer les capacités, contraintes et ressources de chaque salarié ;
- **Une coordination étroite** entre les différents acteurs (employeur, RH, médecin du travail, service social, psychologue, partenaires externes) ;
- **Une action précoce** pour éviter une rupture du parcours professionnel et anticiper les risques d'inaptitude ou de sortie du marché du travail ;
- **La construction de solutions durables**, allant des aménagements de poste à des projets de reconversion ou de reclassement.

Les **1 384 rendez-vous réalisés** illustrent non seulement la **charge d'activité importante** de la cellule, mais également la **qualité du suivi**, marquée par une continuité et une disponibilité essentielle pour répondre aux besoins des salariés.

Ces accompagnements contribuent directement à **sécuriser les parcours professionnels, à favoriser la prévention et à limiter les risques de désinsertion durable**.



## La part de l'accompagnement social dans les accompagnements de la cellule PDP

Au cours de l'année, **84 accompagnements ont été conduits par l'assistante de service social de la cellule PDP**, témoignant de l'implication du service dans le soutien des salariés confrontés à des situations personnelles et professionnelles sensibles. Ces interventions contribuent à renforcer la prévention, à favoriser le maintien dans l'emploi et à offrir un appui concret aux salariés en difficulté.

## La part des consultations de psychologie du travail dans les accompagnements de la cellule PDP

Au cours de l'année, **396 salariés** ont été accompagnés par un psychologue du travail, pour un total de **630 rendez-vous**. Ces consultations visent à apporter une aide ponctuelle aux bénéficiaires dans l'analyse des déterminants d'une situation de travail dégradée impactant leur santé psychique et à élaborer des stratégies de résolutions de problèmes appropriées.

Ce volume d'activité traduit une forte mobilisation autour des enjeux de santé mentale au travail et une accessibilité réelle du dispositif pour les salariés qui en ont besoin.





## En conclusion

Pour cette deuxième année post-fusion, Présantis a su stabiliser son fonctionnement et structurer son organisation pour renforcer son activité.

Avec 123 344 salariés pour 27,28 médecins équivalents temps-plein, c'est un effectif moyen de 4 522 salariés qui sont suivis par médecin temps plein et leur équipe pluridisciplinaire, la moyenne nationale, selon la DGT, étant à 4 833<sup>5</sup>.

Dans chacun des trois domaines d'intervention que sont la prévention des risques professionnels, le suivi de l'état de santé, et la prévention de la désinsertion professionnelle, les chiffres de l'activité ont montré une réelle progression par rapport à l'année 2024, année de fusion, synonyme de l'implication et de la mobilisation des équipes.

En parallèle, des sujets structurants ont été traités tout au long de l'année à l'échelle de Présantis :

- L'obtention du niveau I de la certification Qualité, qui vient renforcer la lisibilité et la fiabilité de notre organisation.
- La rédaction et adoption à l'unanimité du projet de service 2026-2030, qui pose les intentions et projets à venir pour toujours mieux répondre à nos missions.
- La préparation du renouvellement de notre agrément, démontrant que Présantis porte l'ambition d'un service modernisé, ancré dans les réalités territoriales et conforme aux exigences de la réforme.

---

<sup>5</sup> Source : L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2024 | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail et des Solidarités.



## Annexe 1 : Réalisation des fiches d'entreprise

Parmi les actions ayant donné lieu à une création ou mise à jour de fiche d'entreprise (FE), nous repérons :

- Le nombre de FE réalisées dans l'année pour les nouveaux adhérents : 166.  
Répartition selon l'effectif des entreprises adhérentes :
  - Entreprises de moins de 11 salariés : 165
  - Entreprises de 11 à 49 salariés : 0
  - Entreprises de plus de 50 salariés : 1
- Le pourcentage d'adhérents bénéficiant d'une fiche d'entreprise de moins de 4 ans : 31,5%  
Répartition selon l'effectif des entreprises :
  - Entreprises de moins de 11 salariés : 25,6 % (1777 sur 6935)
  - Entreprises de 11 à 49 salariés : 49,5 % (808 sur 1631)
  - Entreprises de plus de 50 salariés : 58,5 % (247 sur 422)
- Le nombre de mises à jour de FE dans les 4 ans (attendu réglementaire) : 59 en 2025
- Le pourcentage d'adhérents bénéficiant d'une mise à jour de leur fiche d'entreprise de moins de 4 ans : 649 adhérents soit environ 7,2%
- Le nombre de salariés bénéficiaires des actions « fiches d'entreprise » (création ou mise à jour) : 57 388  
Répartition selon l'effectif des entreprises :
  - Entreprises de moins de 11 salariés : 4 174
  - Entreprises de 11 à 49 salariés : 16 133
  - Entreprises de plus de 50 salariés : 37 081
- Le pourcentage de salariés dont l'établissement a fait l'objet d'une fiche d'entreprise de moins de 4 ans et répartition selon l'effectif des entreprises : 59 363 salariés pour 2 828 adhérents.  
Répartition selon l'effectif des entreprises :
  - Entreprises de moins de 11 salariés : 1 732, représentant un effectif de 7 254 salariés
  - Entreprises de 11 à 49 salariés : 805, représentant un effectif de 18 292 salariés
  - Entreprises de plus de 50 salariés : 246, représentant un effectif de 33 817 salariés



## Annexe 2 : Document unique

**397** adhérents nous ont transmis leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) en 2025.

Répartition selon la taille des entreprises adhérentes :

- <50 salariés : 359
- <250 salariés : 34
- >250 salariés : 4

**69** adhérents ont été accompagnés dans la mise en place de leur démarche d'évaluation des risques professionnels ainsi que sa formalisation dans le DUERP (représentant 71 actions). A ce titre ils ont été accompagnés dans l'élaboration de leur plan d'action.

Répartition selon la taille des entreprises adhérentes :

- <50 salariés : 0,7% (65 sur 9356)
- <250 salariés : 0,9% (3 sur 352)
- >250 salariés : 2,7% (1 sur 37)

Nombre de salariés bénéficiaires des actions : conseil sur la rédaction ou la mise à jour du DUERP :

Répartition selon la taille des entreprises adhérentes :

- <50 salariés : 523
- <250 salariés : 455
- >250 salariés : 500



## Annexe 3 : Actions de prévention primaire

**1 637** de nos adhérents, soit **18 %**, ont bénéficié ces 4 dernières années d'au moins une action de prévention primaire. Cela représente 55 146 salariés.

### Répartition selon l'effectif des entreprises :

- <11 salariés : 739
- 11 à 49 salariés : 631
- >50 salariés : 267